



Gihofi

Tél : (+257) 22 50 71 01
(+257) 22 50 71 02

Bujumbura

(+257) 22 50 70 08
(+257) 22 50 70 09

N/Réf.: 1/DG/DC/001/2025

Gihofi, le 10/04/2025

AVIS DE MISE EN VENTE

La Société sucrière du Mošo (SOSUMO S.M) informe le public qu'il procédera à la vente aux enchères du matériel roulant constitué du véhicule se trouvant au Bureau de Liaison à Bujumbura sis à Ruvumera, Zone BUYENZI, 19eme Avenue en face de la paroisse Saint Augustin.

1. Le jour de la vente est prévu le 24/04/2025 à 12h30 au Bureau de liaison de la SOSUMO à BUJUMBURA.
2. Chaque soumissionnaire se présentera, muni d'un bordereau de versement d'un montant de cinq millions comme caution de soumission et d'une feuille sur laquelle est inscrite le prix proposé ;
3. Le soumissionnaire qui n'aura pas présenté un bordereau de versement du montant de la caution susdite ne sera pas autorisé à participer à la vente ;
4. Le soumissionnaire doit être le propriétaire d'un bordereau de versement de cette caution ou son représentant. Il doit également se munir des pièces d'identité pour vérification ;
5. Le soumissionnaire gagnant disposera d'un délai maximum de cinq jours (05) jours calendaires pour s'acquitter du montant restant dû, tenant compte de la caution, faute de quoi, il sera déchu de plein droit et on fera appel au deuxième soumissionnaire gagnant ;
6. Ce montant proposé sera soit versé sur le compte n° 00100061050 ou 00100087506 ouvert à la BCB et/ou 00089020101-36 ouvert à la BANCOBU au nom de la SOSUMO ou par virement bancaire aux mêmes comptes ;
7. La caution du soumissionnaire gagnant qui n'aura pas payé dans les délais ci-haut indiqués, ainsi que celle d'un soumissionnaire gagnant qui se désistera ne seront pas remises ;

8. Le remboursement de la caution du soumissionnaire non gagnant se fera dans trois jours ouvrables comptés à partir du jour de l'ouverture des offres ;
9. Le montant de la soumission sera confectionné avec Taxes sur Valeur Ajoutée Compris (TVAC) ;
10. L'autorisation d'enlèvement sera établie après présentation des preuves de paiement du montant restant dû, en complément de la caution dans un délai ne dépassant pas 5 jours ouvrables, passé ce délai, la SOSUMO décline toute responsabilité liée au gardiennage du véhicule ;
11. La SOSUMO se réserve le droit de refuser toute offre jugée inférieure à la valeur réelle du véhicule ;
12. Le détail du véhicule y compris ses photos et la caution sont indiqués en annexe ;
13. Cet avis de mise en vente peut être visité sur le site web de la SOSUMO www.sosumo-burundi.com. II est également affiché aux tableaux d'affichage de la SOSUMO du Bureau de Liaison et au Siege sis à GIHOFI, Commune BUKEMBA de la Province RUTANA ;
14. La SOSUMO dans cette vente, sera représentée par la commission nommée pour ce travail.
Pour plus d'information, appeler au Tél. 61 306 306 ou 68 460 084.

Fait à GIHOFI, le 10/04/2025

Présidente de la Commission

BIGIRIMANA Fidès

L'Administrateur Directeur Général de la SOSUMO

Aloys NDAYIKENGURUKIYE

Général – Major



ANNEXE

N°	Marque/Type	Plaque	N° de Châssis	Localisation	Caution en FBU
1	JEEP PRADO TOYOTA LAND CRUISER V8	B5949A	JTMHV05J0040 35166	Bureau de Liaison de Bujumbura de SOSUMO Avenue(Adresse complète)	5.000.000

Signature







